

PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION N°2

3.13

PIÈCES GRAPHIQUES
PORTER À CONNAISSANCE DE L'ÉTAT
SUITE AUX ÉVÉNEMENTS PLUVIEUX DES
17 AU 19 SEPTEMBRE 2014

DOSSIER D'APPROBATION

Prescription par D.C.M. du 07/04/2003
Arrêt du projet par D.C.M. du 18/11/2013
Approbation par D.C.M. du

Approbation par D.C.M. du 18/11/2013

Avec le concours de:

Mairie de

Lamalou-les-Bains
3, Avenue Clémenceau
34240 LAMALOU-LES-BAINS
Tél. 04.67.95.63.07
Fax. 04.67.95.87.70
maine.lamalou@wanadoo.fr

Urba.pro

Urbanisme et projets
15 rue Jules Vallès
Résidence le Saint-Marc
34200 SETE
Tel.04.67.53.73.45
Fax. 04.67.58.37.31

Porter à connaissance des services de l'Etat

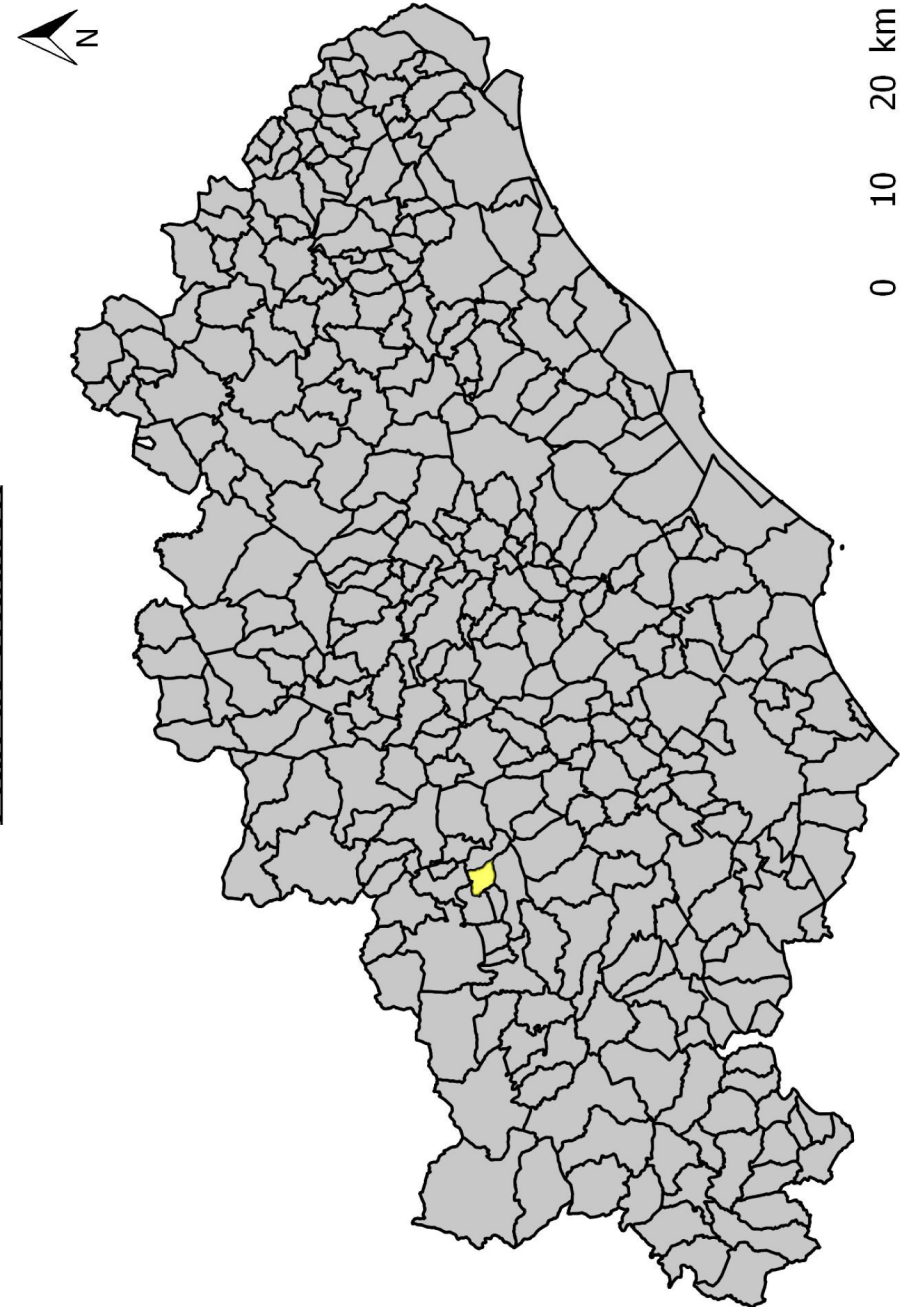
suite aux événements pluvieux des
17 au 19 septembre 2014

Commune de LAMALOU-LES-BAINS

Août 2015

Echelle: 1/5 000°

Plan de situation

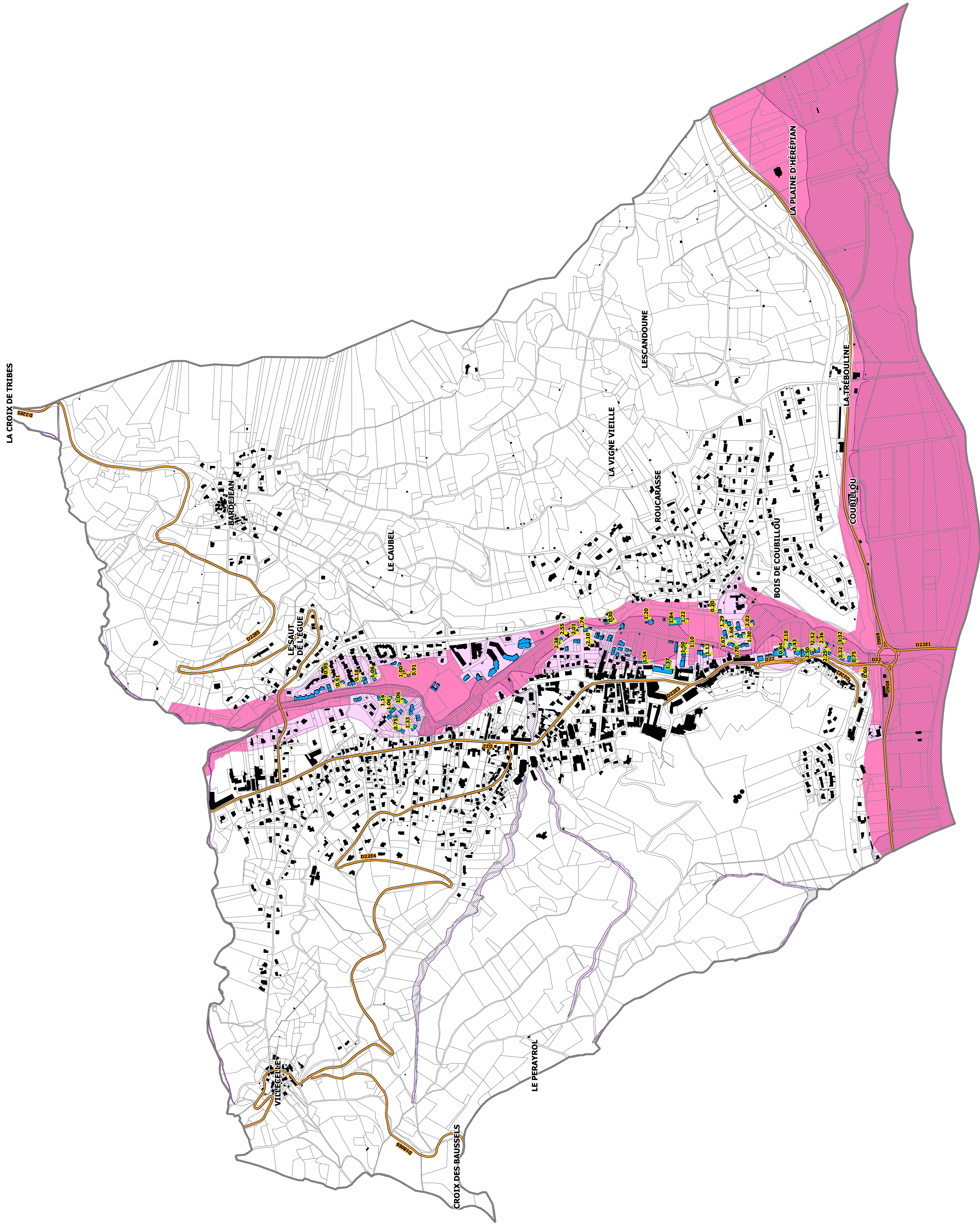


Légende

- Hauteurs d'eau relevées
- Bâtiments sinistrés
- ▨ Enveloppe des zones inondables du PPRI approuvé

Lit majeur de l'atlas des zones inondables

en zone naturelle

[illegible]

0 100 200 m